



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité en CAP



Pourquoi ?

Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres

Prévenir les discriminations

Promouvoir l'égalité filles-garçons

Protéger contre toutes les formes de violence



Comment ?

Au moins **3 séances par an** conformément à la loi en vigueur depuis 2001

Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves

Pour les classes préparant le CAP, compte tenu de l'âge des élèves, les apprentissages font l'objet d'une réflexion plus approfondie, parcourant tout le spectre de la vie affective, relationnelle et de la sexualité, dans ses enjeux personnels et interpersonnels, sociaux, politiques et citoyens. Les notions sont abordées de manière progressive sur deux années. Le programme invite à la fois au développement de connaissances plus précises et à l'approfondissement de la capacité de questionnement des élèves, au bénéfice de leur maturité personnelle et de leur citoyenneté.

CAP 1^{re} année



3 objectifs d'apprentissage



Prendre soin de son corps et développer une image positive de soi

Les élèves apprennent comment la société influence l'image de soi. Ils remettent en question les stéréotypes et idées fausses liés au corps, au genre et à la sexualité. Ils comprennent que les différences biologiques entre les femmes et les hommes ne déterminent pas les expressions, les comportements et les rôles attribués aux genres « masculin » et « féminin ».

Par exemple, à partir de témoignages, d'œuvres d'art, de publicités ou de contenus partagés sur les réseaux sociaux, ils repèrent et s'interrogent sur les stéréotypes et les normes qui influencent les comportements.



Reconnaître et comprendre ses émotions, ses sentiments, et ceux des autres, donner ou refuser son consentement

Les élèves apprennent que le consentement est indispensable dans toute relation. Ils prennent conscience que chacun a droit à une sexualité exempte de toute violence, respectueuse de sa liberté, de sa dignité et de son intimité.

Par exemple, ils étudient les lois en vigueur pour définir des notions comme le harcèlement ou les agressions sexuelles. Ils réfléchissent à la manière de réagir lorsqu'une personne est victime.



Se protéger et protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux

Les élèves apprennent à distinguer ce qui relève de la vie privée de ce qui peut être partagé en ligne. Ils prennent conscience des risques liés à la diffusion d'images ou de contenus personnels et de l'importance de respecter l'intimité des autres. Ils prennent conscience que les violences en ligne (cyberharcèlement, pornodivulgateur) sont interdites, qu'elles ont des conséquences graves et que les victimes n'en sont jamais responsables.

Par exemple, à travers l'analyse de situations fictives, ils définissent les notions d'intimité, de privé et de public, identifient les risques liés à l'exposition en ligne et apprennent à lutter contre les violences numériques.

CAP 2^e année



3 objectifs d'apprentissage



Se connaître, rester maître de soi

Les élèves réfléchissent aux choix favorables à leur santé. Ils prennent conscience que l'usage de substances psychoactives modifie le raisonnement et augmente le risque de prises de décisions inappropriées, y compris en matière de sexualité.

Par exemple, ils réfléchissent à ce qu'est une « fête réussie » et au rôle de l'excès, à son lien au plaisir, à ses risques. Ils identifient des conduites favorables à la santé à adopter pour se protéger.



S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre

Les élèves apprennent à identifier, à comprendre les émotions et sentiments qui peuvent être ressentis à différents moments d'une relation. Ils réfléchissent à ce qui peut faire obstacle à l'épanouissement d'une relation et à ce qui permet de développer des relations fondées sur le respect, l'entraide, et l'acceptation des autres dans leur diversité. Ils apprennent à reconnaître des situations de violence.

Par exemple, ils analysent des scènes issues de films, d'œuvres littéraires ou de représentations artistiques, s'interrogent sur les représentations des relations et des sexualités qui y sont faites, et identifient les composantes d'une relation positive, les expressions du respect et de la considération de l'autre, etc.



Être libre d'être soi parmi les autres, et réfléchir aux conditions sociales garantissant cette liberté

Les élèves identifient des normes qui influencent l'identité et les comportements, les facteurs qui aident ou qui font obstacle à l'acceptation de soi, et apprennent à reconnaître et respecter la diversité humaine dans son ensemble. Ils déterminent les responsabilités individuelles et collectives dans la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence.

Par exemple, ils découvrent des parcours de vie qui représentent la diversité et analysent des œuvres de fiction dans lesquelles des personnages sont confrontés à des obstacles pour être eux-mêmes. Ils prennent connaissance des lois qui protègent les individus.

Le programme s'inscrit dans l'application des lois françaises et de la Convention internationale des droits de l'enfant. Pour en savoir plus, rendez-vous sur education.gouv.fr/evars